

Garantie Pièces et Mains-D 'œuvres à 100% dans notre Enseigne

Garantie Tout Risque sauf

Ce qui est Exclu :

- La Carrosserie, la peinture, la sellerie et les organes affectés à cette dernière.
- Les dommages causés par la corrosion et l'humidité.
- Les pneumatiques et jantes.
- Les vitres, lunettes (dégivrantes ou non), rétroviseurs, phares, feux, capote manuelle ou électrique et leurs commandes, toit ouvrant ou toit amovible et les organes affectés à ces derniers.
- L'embrayage, Les Disques (frein) ; les tambours, les plaquettes et garnitures de freins.
- L'échappement (Capteur, pot, colliers, silencieux et tubes), filtres à Particules, Catalyseurs, Vanne EGR ou Collecteur (encrassement) ou Radiateur.
- Les amortisseurs, sauf en cas de casse fortuite.
- Coupelles, Rotules, Silentbloks, Triangle de suspension.
- Les bougies/bougies de préchauffage ou Injecteurs.
- Climatisation ou Chauffage Additionnel ou Auxiliaire.
- Toutes les durites, les courroies (la courroie de distribution est exclue, à moins qu'elle n'ait été remplacée selon les recommandations du constructeur), canalisations, flexibles, câbles, câblages et tous les faisceaux, fuites d'huiles et liquides.
- Tous les filtres et réservoirs.
- Les pédales, les leviers de vitesses et de frein à main, les ceintures de sécurité et système airbag, clips, visseries non affectés à la sécurité de la voiture.
- La batterie, les fusibles, les ampoules, capteurs électroniques.
- L'autoradio, lecteur CD/DVD, Chargeur CD, écran vidéo, l'installation audiophone, les antennes et leur moteur, téléphone de voiture, allume-cigare.
- L'installation antivol, le système de verrouillage de direction, les serrures mécaniques de portes, charnières, arrêts de portes.
- Carte ou clé de démarrage du véhicule (une seule sera prise en charge pendant toute la durée de validité du contrat)
- Tous les joints, (le joint de culasse est couvert).
- Toute installation non nécessaire au fonctionnement normal du véhicule et Installation informatique...) les installations radio, vidéo, caméra, hifi.
- Installation GPL, Ethanol ou dégâts liés...
- Le Remorquage ou frais annexes
- Les diagnostics effectués hors de notre enseigne

Satisfait ou Remboursé pendant 15 jours

- Véhicule repris par l'enseigne pour motif raisonnable dans les 15 jours dans le même état qu'au jour de la vente (carrosserie et mécanique).
- Kilométrage effectué facturé 0,95€ TTC centimes du kilomètre parcouru.
- Frais de dossier facturé de 490 euros TTC (Annulation de vente auprès de L'ANTS « Agence Nationale des Titres Sécurisés » ainsi que la carte grise).
- Frais de Carte grise non remboursables.
- Frais de Transport Retour du véhicule non remboursables.
- Frais de déplacement non remboursables.
- Remboursement par virement sous 30 jours

Virement Bancaire avec la déduction des kilomètres parcourus + réception l'original de la carte grise.

- Toutes dégradations ou modifications sur la Carrosserie, intérieur où autres éléments du véhicule seront réévaluées et déduit sur le montant du remboursement total.

Quelle que soit la garantie applicable, un coefficient de vétusté sera appliqué sur les pièces neuves ou en échange standard de la manière suivante :

- Véhicules de 80 000 à 100 000 km* : 20 %
 - Véhicules de 100 001 à 120 000 km* : 30 %
 - Véhicules de 120 001 à 150 000 km* : 40 %
 - Véhicules de 150 001 à 200 000 km* : 50 %
 - Véhicules au-delà de 200 000 km* : 60 %
- * Kilométrage affiché par le véhicule au jour du sinistre.

GARANTIE pour une durée De 12 Mois ou 20 000 kms
(Premier des 2 termes atteint)

Garantie En Option (290€ ttc) Pièces et Mains-D 'œuvres dans L'UE

Ce qui est pris en charge :

- **Dans le Moteur**
Les pièces lubrifiées en mouvement suivantes : chemises, pistons et axes, segments, bielles, coussinets vilebrequin, pompe à huile, chaine de distribution lubrifiée, pignons, poussoirs, culbuteurs, arbres à cames, soupapes, guides et valves, culasse, Turbocompresseur. (Sauf carter, conduits et joints, en cas de casse fortuite).
- **Dans la Boite De Vitesse**
*Boite de vitesse Mécanique : arbres, pignons, anneaux de synchros, baladeur, axes et fourchettes de sélection interne.
Boite de vitesse Automatique : Convertisseurs, arbres de turbine, arbre de pompe à huile. (Sauf carter et joints, en cas de casse fortuite).*
- **Dans le Système De Transmission et Pont**
Arbre de transmission, paliers, pont, pignons, couronne planétaire et satellite. (Sauf carter et joints, en cas de casse fortuite).
- **Dans le Système d'alimentation/ Carburant**
Injecteurs, pompe à injection, pompe à carburant, pompe électrique d'alimentation, Carburateur, boîtier électronique de gestion. (Sauf conduits et durits, en cas de casse fortuite).
- **Dans le système de Freinage**
Maître-cylindre, répartiteur, servofrein, pompe d'assistance, groupe électropompe ABS ou ABR, système hydraulique de suspension (sauf sphères et amortisseurs, joints, conduit et durits en cas de casse fortuite).
- **Dans l'organe de direction**
Crémaillère, vérins de direction, pompe d'assistance (sauf conduits et durits, en cas de casse fortuite).
- **Pièces**
Uniquement les pièces ci-dessus énumérées, ET UNIQUEMENT EN CAS DE CASSE FORTUITE.

Les Diagnostiques/Remorquages ne sont pas pris en charge.

Plafond limitée à hauteur de 1000,00€ TTC par intervention avec accord au préalable de l'établissement.